

Ville du Robert

N° 6

Trimestriel - Décembre 2013

Bulletin Municipal



**Le Maire et les Membres
du Conseil Municipal vous souhaitent
une *Heureuse Année 2014***



Quelques événements marquants de l'année 2013

le mot du Maire

Une nouvelle année commence, alors que dans trois mois les électeurs seront appelés aux urnes pour les élections des conseils municipaux des villes, et des élus des communautés d'agglomération.

Ces importantes échéances de la vie démocratique font de 2014 une année particulière. C'est l'heure du bilan pour les élus, c'est l'heure des propositions pour les candidats et c'est surtout l'heure du choix pour les administrés.

Aussi, je souhaite que chacun puisse s'exprimer librement, sans passion démesurée, sans animosité, mais respectueusement, sans doute avec enthousiasme, et que le ROBERT offre à la Martinique et au monde qui nous regarde, au travers des médias sociaux entre autres, un exemple de démocratie et de citoyenneté.

Car, au lendemain du 30 mars prochain, nous serons tous des robertins, face à notre destin, appelés à vivre ensemble sur le même territoire, confrontés aux mêmes difficultés sociétales, économiques et environnementales.

En effet, même si la situation économique mondiale et européenne s'améliore par rapport aux années antérieures, les indicateurs de l'I.N.S.E.E. notamment ne laissent pas entrevoir une sortie de crise proche.

Nous devons donc faire des efforts collectifs car les collectivités ne pourront à elles seules en supporter les

effets collatéraux. Les collectivités devront faire mieux, sinon aussi bien avec des moyens budgétaires de l'Etat et de l'Europe en constante diminution.

Comment faire alors ?... Et bien dans cette période de turbulence que nous traversons, il s'avère nécessaire de réactiver au sein de nos foyers respectifs, des valeurs de solidarité familiale et de voisinage, d'insuffler plus d'audace sur le plan professionnel, de développer l'innovation dans nos entreprises, et surtout nous impliquer avec détermination dans une culture de l'auto suffisance alimentaire.

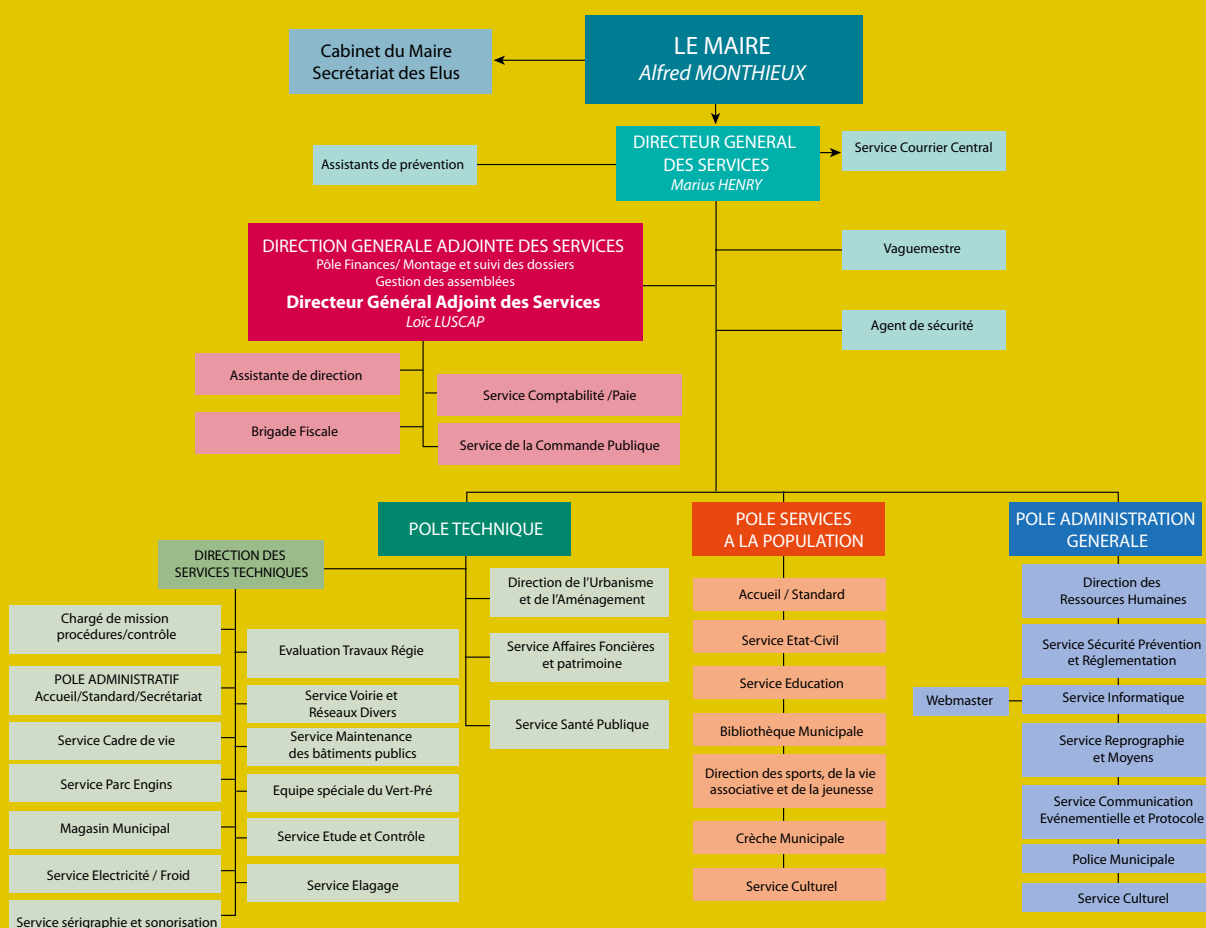
Face au développement tentaculaire de la récession économique, au marasme culturel, aux faits d'incivilités et de violence, au désœuvrement d'une partie de la jeunesse, le pire serait de jeter le manche après la cognée et ne plus espérer grand-chose dans l'avenir.

Il conviendrait de poursuivre la construction de la société de demain sur la base de progrès démocratiques, dans un souci marqué de développement durable, de paix, d'amour et de solidarité.

L'unité des robertins, c'est le vœu que je formule à l'orée de cette année 2014, pour un avenir plus prospère de notre communauté.

Le Maire, Conseiller Général, Alfred MONTHIEUX

Organigramme des services de la Ville





Les agents du Service sécurité



Marcelline RESCHID, Responsable de service, entourée de ses assistantes

Service Sécurité Prévention et Réglementation

Ex caserne des pompiers - 55 rue Vincent Allègre

Tél. : 05 96 71 11 95 / 71 24 22 - Fax : 05 96 71 24 26

Mail : securite@ville-robert.fr ou reglementation@ville-robert.fr

Heures d'ouverture au public

- lundi au vendredi de 7h30 à 13h30

- lundi et jeudi après-midi de 13h30 à 17h00

Sécurité

3

Présentation du Service Sécurité Prévention et Réglementation

Créé en 2004 en complémentarité de la Police Municipale, le service Sécurité Prévention et Réglementation a pour rôle la prévention des risques de toute nature, la sécurité des personnes, la protection des biens et de l'environnement contre les accidents, les sinistres et catastrophes naturelles, dans le cadre de la mise en œuvre des pouvoirs de police du Maire et ce afin de maintenir le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique.

Missions et domaines d'intervention :

Le service Sécurité Prévention et Réglementation a pour vocation d'aider le Maire à prendre des mesures de protection de la population, plus particulièrement à l'occasion de manifestations publiques et lors des grands rassemblements tels que le Tour de Martinique des Yoles Rondes, le Carnaval, Les Fêtes patronales, le Festival bèlè, les festivités de Noël, ... et participe ainsi à l'élaboration des dispositifs de sécurité notamment en matière de circulation et stationnement. Il est chargé de veiller à la bonne application des arrêtés de police du Maire et au respect des différents règlements communaux. Le service intervient dans des domaines très divers et variés et principalement dans les domaines suivants : stationnement sur le domaine public, permission de voirie, vente ambulante sur la voie publique, ouverture des débits de boissons, organisation de soirées dansantes, édifices menaçant ruine, habitat insalubre, ouverture et exploitation des établissements recevant du public, baignade sur les plages et îlets, etc.

Activités :

Structure administrative et opérationnelle, le service étudie et propose les dispositions de sécurité propres

à garantir le niveau de sécurité des manifestations sportives, culturelles, commerciales, religieuses. Il assure la délivrance des autorisations nécessaires à l'exercice de certaines activités (soirées, travaux, vente, restaurants et débits de boissons...) en matière de réglementation. Il participe aux actions de prévention en matière de sécurité routière, d'incendie et, à la demande du Maire, il peut également être amené à intervenir sur tout autre type de sinistres tels que les risques naturels majeurs (inondations, cyclones, séismes, etc.) dans le cadre de la gestion de crise. Il est également chargé du suivi de la mise en conformité des établissements recevant du public (ERP), de l'entretien des bouches et poteaux incendie, du suivi de la formation de Sauvetage Secourisme du Travail (SST) dispensée aux agents municipaux, du signalement des dangers dans les lieux et espaces publics...

Effectif :

L'effectif global du Service Sécurité Prévention et Réglementation est de 08 agents dont un chef de service (M^{lle} Marcelline Reschid), trois agents administratifs et quatre agents techniques

Fonctionnement :

Les agents du service Sécurité Prévention et Réglementation interviennent régulièrement sur le terrain notamment aux abords des écoles, des établissements et bâtiments publics, des commerces, des places et espaces publics et lors de manifestations ou d'événements organisés sur le territoire communal. Leurs horaires sont parfois adaptés au rythme de vie de la commune, de l'installation de marchands ambulants tôt le matin à la supervision des manifestations festives tard le soir. Ils collaborent avec la Police Municipale, la Gendarmerie et les Pompiers.





La chapelle Saint-Jospeh à Pontaléry



La fontaine au bord de mer

4

Un peu d'histoire

L'historique du *patrimoine culturel robertin*

Avant d'être érigé en paroisse, le Robert connaît déjà une activité économique importante ; douze habitations cherchant dès 1687 à se détacher de la tutelle de la paroisse de Trinité. A cette date, il existe déjà, à proximité du débarcadère une chapelle dépendant de la paroisse de la Trinité et dédiée à Sainte Rose de Lima, patronne des moines dominicains. A l'initiative du Père Labat, sont édifiés au moment de la création de la paroisse, une chapelle et un presbytère en bois à un autre emplacement. L'église Sainte Rose de Lima est incontestablement l'un des éléments les plus marquants et les plus anciens du patrimoine culturel robertin.

Dès 1743, le sanctuaire paroissial primitif est remplacé par une église en maçonnerie qui va être détruite par le cyclone de 1813. Cette église est reconstruite en 1824. Le séisme de 1839 la lézarde entièrement et le clocher est considérablement endommagé. Relevée et élargie par une nef latérale en 1842, elle est une nouvelle fois abîmée par le cyclone de 1891. La Municipalité de Monsieur Lucien Bélus répare l'édifice l'année suivante. Reconstituée avec une seconde nef en 1898, la toiture et le clocher de l'église paroissiale sont détruits par un incendie en 1981 réparés respectivement l'année suivante et en 1986. Pour être complet, sachez que la Sainte Patronne de la paroisse est née à Lima au Pérou

en 1587, qu'elle a été canonisée par le pape Clément X en 1671 et qu'elle est aussi la patronne de toute l'Amérique du Sud dont elle est la première sainte.

Restons dans le domaine religieux et consacrons quelques lignes à la chapelle Saint Joseph sise à Pontaléry. Cette petite chapelle construite en 1802 par les esclaves de l'habitation Pontaléry est, à l'origine, dédiée à la vierge libératrice. C'est l'abbé Champroux, premier curé de la paroisse à avoir prêté serment à la république qui est à l'initiative de sa construction. Avec l'autorisation du commissaire de quartier, elle est bénie solennellement le 14 août 1802. Dubuc de Rivéry porte plainte auprès des autorités contre l'abbé en octobre 1802 pour, je cite «avoir construit sur son habitation un oratoire de six pieds carrés, en l'honneur de la vierge, portant l'inscription, appui des esclaves, priez pour nous», fin de citation.

Suite à cette plainte, le curé est expulsé par l'administration. On n'a pas retrouvé l'origine du sanctuaire et ce sont les gens du quartier qui ont décidé de l'appeler «chapelle Saint Joseph».

Revenons au bourg et intéressons-nous à la Mairie construite en 1933 par l'entreprise Guiyoule frères. D'abord édifiée en bois, la mairie du Robert devient très vite trop petite et vétuste. Lucien Bélus, maire de la commune pendant 54 ans, fait rebâtir

l'édifice à ses frais en 1933. Les portes et les fenêtres en anses de panier s'inspirent des constructions du 19^e siècle. Elles s'ouvrent à l'étage et au rez-de-chaussée sur un grand balcon surplombant la rue. A voir aussi, la belle fontaine située sur le front de mer. Auparavant installée sur la place de l'église, la fontaine est déplacée lors de la rénovation du marché couvert et transportée au bord de mer.

Terminons par la visite de deux habitations. D'abord l'habitation Marlet où l'on peut encore voir un moulin à vent recensé dès 1770 sous le nom de Tartenson puis de Marlet. Elle est le fief des Dubuc de Rivéry. Appelée à partir de 1882 Pointe Royale, le domaine retrouve son nom de Marlet au 20^e siècle. Il va fournir des cannes à l'usine du Robert jusqu'à sa fermeture en 1964. Aujourd'hui reconvertie à l'élevage, l'habitation conserve de nombreux vestiges de son passé industriel.

La seconde habitation est celle de Gaschette qui date du 18^e siècle. Parmi les vestiges de l'exploitation, le site comporte ce que la tradition populaire considère comme un cachot, seul bâtiment au 18^e siècle conservé en l'état. Sachez par ailleurs, que l'usage des cachots va être interdit sous la monarchie de juillet en 1835.



Les Robertin(e)s qui entreprennent

Face à la crise économique qui continue de sévir, la réaction, l'innovation, l'optimisme, l'audace et l'entrepreneuriat demeurent les attitudes de résistance salutaires.

Aussi, nous consacrons ces quelques pages aux robertin(e)s qui entreprennent avec, pour certains d'entre eux, une histoire commune : l'évolution d'une entreprise familiale.



Roger Labourg



Les Etablissements Merine



Amélie Cayol



Régine Joseph-Mathurin



Eric Mazarin





Les Etablissements Mazarin Carrosserie, ouverts en 1995

Chez les *Mazarin*, la formation et l'exemplarité sont primordiaux

L'entreprise familiale Mazarin a bâti sa réputation sur la qualité du travail ainsi que sur le professionnalisme et la rigueur dans l'exécution de ses services et prestations.

Franck Mazarin a démarré son entreprise seul, en 1974, soutenu par son unique employée : sa femme Marie-André. Il l'a montée et se chargeait de tout. Il a rapidement identifier et répondre aux changements du marché de la peinture aux Antilles.

Le premier magasin, d'à peine 50 m², fut ainsi installé à Fort-de-France sur l'avenue Maurice Bishop à Sainte-Thérèse. « Il fait partie de la génération qui a bâti à partir de rien », nous raconte fièrement son fils Eric. Au démarrage de l'entreprise, Franck Mazarin était revendeur SIAPOC en peinture bâtiment. Par la suite, les Ets MAZARIN devinrent vite le premier revendeur SIKKENS en peinture auto. Rapidement, à cette

même époque, Franck Mazarin réalisa qu'il lui faudrait ses propres fournisseurs : la marque choisie était GLASURIT, une division de BASF. Les Ets MAZARIN ont révolutionné les ateliers de carrosserie en Martinique. Ils ont établi GLASURIT comme une marque leader sur le marché. Les Ets MAZARIN furent les premiers à instaurer les peintures HS (High Solid). Le succès des produits a encouragé la société à se diversifier dans d'autres catégories et s'attaquer au marché Guadeloupéen. La diversification et la croissance sont arrivées par les produits auxiliaires à la peinture : le papier à poncer, les pistolets et les compresseurs... Ils étaient naturellement nécessaires aux clients.

Aller de l'avant et anticiper la demande du marché local, la famille Mazarin l'a bien compris. Ainsi l'entreprise élargit son offre en proposant des accessoires automobiles : les additifs, les produits d'entretien et les lubrifiants. Cela permit de conforter le positionnement de l'entreprise comme fournisseur de produits de qualité et de confiance sur le marché.

Une page se tourne chez les Mazarin en 1994, Franck Mazarin a transmis les clés de l'entreprise familiale à Eric Mazarin, son fils.

Pour aider au deuxième souffle qu'il souhaitait donner, Eric Mazarin transforme l'entreprise Individuelle en Société de Distribution de Peintures et Lubrifiants (S.D.P.L Sarl). Il change l'enseigne commerciale qui devient donc SDPL MAZARIN. Il confirme la signature de l'entreprise, la colorimétrie. « Nous avons gardé notre clientèle de particuliers, car nous bénéficions d'une reconnaissance et d'une notoriété, depuis toutes ces années ».

C'est également dans ces années 90, qu'une enseigne « MAZARIN PEINTURES » ouvre au Robert. L'entreprise forte de neuf employés, avec son savoir-faire, rayonne sur une partie de la côte atlantique, essentiellement pour les particuliers.

Tandis que tout semble s'enchaîner au mieux, un incendie ravage le magasin de Sainte-Thérèse, en 1998. L'entreprise profite de cet incident pour déménager et s'installer à Californie, à l'entrée d'une nouvelle zone d'activités : La Jambette.





Toute une gamme de produits à disposition des professionnels



Tout jeune, Eric a observé son père à l'œuvre. La pomme n'est pas tombée loin de l'arbre en ce qui a trait à cette précieuse fibre entrepreneuriale. L'apprentissage n'a pas été de tout repos, mais les acquis ont été riches et la transmission de connaissance s'est faite tranquillement.

Ainsi en 1995, Eric Mazarin crée « MAZARIN CARROSSERIE », tôlerie, peinture et réparation auto, au Robert. L'équipe en place s'affaire à relever le défi. Eric Mazarin est reconnaissant envers ses parents de lui avoir transmis des valeurs : une culture familiale et entrepreneuriale en somme ! Cependant, il insiste sur cet élément fédérateur, à ses yeux important : « sans une bonne collaboration, il n'y a pas d'entreprise gagnante. Des salariés « concernés et écoutés » sont des salariés productifs. Nous prenons, ensemble, du plaisir à réaliser ce que nous faisons, et je pense que c'est ce qui compte le plus. La réactivité de tous est un atout face à la crise ».

L'entreprise MAZARIN a évolué depuis sa fondation il y a une trentaine d'années et son transfert

de père en fils. Tournés vers l'avenir, les Ets MAZARIN réservent également une place importante à la formation ainsi qu'à l'exemplarité. En ce moment, ils accueillent un élève du CFA de la Trinité, trois stagiaires en peinture et en atelier carrosserie.

Pour Eric, la présence des enseignes Mazarin au Robert est une opportunité dynamique de proximité. En effet, la majorité de ses collaborateurs sont robertins tout comme lui. L'enfant de la commune a ses repères, ses amis et bien évidemment « on le connaît bien ». En effet, c'est ce lien de confiance qui permet d'assurer la pérennité de l'atelier de carrosserie. Par contre, la partie commerciale est un peu la faiblesse de la structure.

Pour continuer à maintenir le cap alliant efficacité et proximité, les Ets MAZARIN envisagent d'augmenter la surface de Mazarin peintures.



« Mon père fait partie de la génération qui a bâti à partir de rien ».

Eric Mazarin, Gérant



Frank Mazarin,
a créé l'entreprise en 1974



L'usine de fabrication



L'exploitation de M^{me} Joseph-Mathurin

La « *Sérénade des saveurs* » de M^{me} Régine Joseph-Mathurin

C'est en 1995 que M^{me} Joseph-Mathurin fait l'acquisition d'une exploitation de 4 hectares sur les hauteurs du Vert Pré, dont un hectare planté en oranges et le reste en herbe pour la pâture d'une dizaine de bovins.

Son parcours agricole avait débuté trois ans plus tôt à l'occasion d'une formation horticole à la chambre d'agriculture qui lui permit d'avoir le titre d'exploitante agricole et d'implanter une serre de 500 m² à Saint-Joseph.

Très vite, elle diversifia son activité en s'orientant vers les cultures vivrières et maraîchères, délaissant peu à peu l'élevage des bovins. Elle continue d'écouler ses produits toute l'année dans les moyennes et grandes surfaces ainsi que dans les coopératives. Avec ses deux employées, l'objectif était de mettre

en place une gestion raisonnée de son exploitation qui soit respectueuse de l'environnement.

Les cultures vivrières et maraîchères ont progressivement été remplacées par l'arboriculture fruitière, en plantant des parcelles de goyaves, et prunes de cythère destinées à la transformation agroalimentaire. De même, la superficie de l'orangerie a été augmentée et diversifiée en y adjoignant des plantations de citrons, de kumquats et de combavas.

En 2000, des subventions du DOCUP lui permettent de réaliser 300 m de traces et d'irriguer toutes les parcelles plantées en arbres fruitiers pour en amplifier leurs rendements. Dans le courant de cette année, M^{me} Joseph-Mathurin signe un contrat de culture avec l'ONF pour développer et étayer la

partie forestière de l'exploitation et valoriser les arbres endémiques du bassin caribéen ou acclimatés à la Martinique. Dans cette optique de diversification, quelques manguiers, tamariniers, caïmitiers, avocatiers, arbres pain, abricotiers, corossoliers, papayers, maracudjas... ont été également plantés.

En 2001, M^{me} Joseph-Mathurin structure son activité en créant l'EARL FRUCTIFLORE, dont elle devient la gérante.

En 2003, une nouvelle subvention du DOCUP lui permet d'augmenter la productivité de l'exploitation en participant à l'acquisition d'un tracteur, à la réalisation de traces bétonnées, à l'installation d'une serre de 1 200 m² et à l'édification d'un hangar de 200 m². Cette modernisation a sensiblement amélioré les conditions de travail



Quelques produits de M^{me} Joseph-Mathurin

*Remise de la médaille
de l'ordre du mérite à
M^{me} Joseph-Mathurin
en juin 2013*



sur l'exploitation. Dans le même temps, la production horticole a été transférée de Saint-Joseph à l'exploitation du Vert Pré, regroupant ainsi sur un même site l'ensemble de ses activités.

En 2005, M^{me} Joseph-Mathurin devient la présidente du syndicat des arboriculteurs fruitiers de Martinique (SAFRUM) qu'elle avait intégré deux ans plus tôt et obtient sous sa gouvernance la revalorisation du prix de vente des fruits à partir des critères de production relevés sur son exploitation.

En 2007, M^{me} Joseph-Mathurin suit une formation au Centre Technique de la conservation des Produits Agricoles (C.T.C.P.A.) d'Avignon sur la transformation et la valorisation des fruits tropicaux et profite pour y expérimenter les différents processus de production de jus, confitures et confiseries.

En 2010, grâce au FEADER et à la Région Martinique, M^{me} Joseph-Mathurin installe une unité de transformation sur le site pour pérenniser son exploitation au travers de nouveaux débouchés.

La mise au point de ce projet a bénéficié de l'assistance technique du Pôle Agroalimentaire Régional de la Martinique, qui lui a assuré la maîtrise des procédés mis en œuvre. L'accent est mis sur la qualité des produits finis (allégés en sucre), le développement de l'agrotourisme. L'unité agro-alimentaire a nécessité le recrutement d'une ingénieure en agro-alimentaires, qui a bénéficié du dispositif « pépinières jeunes cadres ».

En 2012, changement de dénomination de l'entreprise qui devient « SÉRÉNADE DES SAVEURS » et présentation de la

nouvelle gamme qui fabrique des confitures extra, des nectars riches en purée de fruits, de la goyave au sirop, du piment végétarien confit ainsi que d'autres confiseries. Toute cette gamme de produits a été présentée récemment à la foire de Paris et au salon international de l'agroalimentaire, à l'invitation du Comité Martiniquais du Tourisme.

Aujourd'hui, l'objectif de son unité de transformation est de mettre à l'honneur les recettes d'antan, en proposant une gamme très diversifiée des produits transformés mais aussi de valoriser les produits du terroir martiniquais. En outre, des visites de l'exploitation sont régulièrement effectuées par les touristes de passage qui découvrent à l'occasion des différentes espèces végétales dont sont issus les produits qui leur sont proposés au point de dégustation et de vente.





Des meubles de qualité alliant tradition et modernité

Les *Labourg*, une passion du bois de père en fils

Tout a commencé par la confection de cercueils. Dans son hangar, rue Courbaril, au Robert, Edgard Labourg, dans les années 40, avait pris l'habitude de prolonger ses journées en effectuant des travaux d'ébénisterie. Cet intérêt marqué pour le bois, une matière noble et vivante, a évolué vers une spécialisation du métier d'ébénisterie.

Edgard Labourg a tiré sa révérence en 1973. Il a communiqué sa passion à ses fils, Maurice, Julien et Roger, et ceux-ci se sont joints à l'entreprise familiale aux fils des

ans. Ils interviennent chacun dans le cadre de leur spécialité, Maurice étant le gérant. Maurice et Julien créèrent une société individuelle, la société LABOURG MAURICE, spécialisée dans l'artisanat du bois, plus particulièrement le Mahogany et le Poirier.

Ce choix est révélateur des convictions des frères Labourg : bois nobles et majestueux symbolisant la force des âges et des traditions. Cette diversité de compétences au sein de cette équipe familiale, renforcée par l'implication des autres membres de la famille, a propulsé l'entreprise vers la réalisation de projets des plus variés et vers une distribution de leurs produits hors de la Martinique. Pendant un peu plus de trois ans, les meubles Labourg ont tenté l'exportation vers Paris. Ils n'ont pas hésité à se lancer dans l'expérience brésilienne pour acquérir de nouveaux savoir-faire.

Pour nous parler de cet héritage artisanal, nous sommes allés à la rencontre de Roger, l'un des enfants d'Edgard Labourg.

Roger Labourg est un homme du cru, un vrai, un robertin ! Lui, il n'est pas tombé dans la potion magique de la sciure de bois. Excellent footballeur, il voulait d'une carrière sportive. Pourtant, il n'oublie pas d'où il vient et ce qu'il doit aux valeurs familiales.

En 1987, il rejoint ses frères dans l'entreprise. « *Dans la vie, il faut avoir des ancres. C'est important quand on rencontre des difficultés* » nous confie-t-il. Aujourd'hui, son diplôme en gestion lui sert dans l'entreprise. Car de fabricants de meubles, ils sont devenus commerçants. Mais ils ne perdent pas certaines valeurs transmises par leur père. Plus soucieux de la qualité que de la productivité, les Labourg refusent le moule de l'uniformité et ils restent fidèles à leur idée de l'artisanat. «



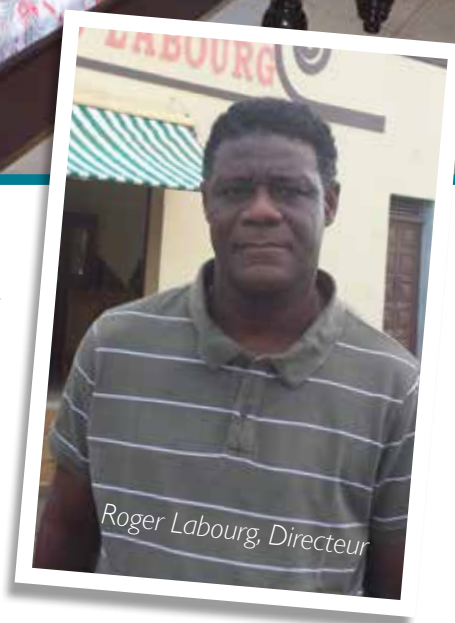
qui entreprennent



Une enseigne très connue en Martinique et même en Europe



De l'originalité



Roger Labourg, Directeur

Ce qui me semble primordial quand on se lance dans cette aventure, c'est la persévérance et la confiance en nos produits et notre savoir-faire ».

Malgré la crise actuelle, ce qui caractérise cette entreprise, en plus du savoir-faire familial, c'est son implication sociale auprès des nouvelles générations. « Notre politique est de capitaliser sur l'humain. La formation et l'accessibilité, notamment des jeunes, sont primordiaux d'après moi. Nous nous faisons un point d'honneur d'accueillir des stagiaires dans l'entreprise pour les former. C'est important pour notre pays, cette relève ».

Cette PME a acquis une notoriété dans le domaine de l'ébénisterie grâce à la qualité des produits Labourg. L'obtention à Frankfurt en 2003, du Prix de la qualité européenne, catégorie or, témoigne du succès de leurs réalisations. La société, Les Meubles Labourg, est

aujourd'hui référencée comme une entreprise familiale au service des particuliers et des professionnels, toujours installée au Robert depuis plus de soixante-dix ans.

Monsieur Labourg, que vous apporte votre présence dans l'agglomération robertine ?

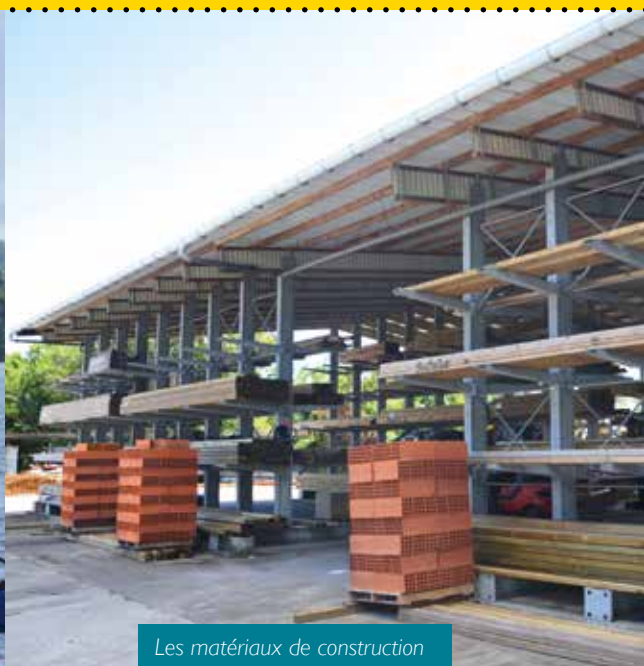
Nous apportons de la valeur ajoutée à un métier qui a fait la fierté et la réputation de notre père.

Notre emplacement est un atout, nous sommes au centre du Robert et nous avons pignon sur rue. Le Robert cultive un dynamisme grandissant, cependant nous n'exploitons pas suffisamment nos atouts touristiques. Il y a un réel travail à faire de ce côté, y compris avec des tour-opérateurs.





Les Etablissements Mérine, partenaire de l'association Caracoli



Les matériaux de construction

Le Bric à Brac Familial de *Maurice Mérine* s'est métamorphosé !

Un Robertin pure souche et une famille qui ne l'est pas moins. L'homme de qui tout est parti, c'est Maurice Mérine. « *Nous sommes robertins, du quartier Four à Chaux. Tout a commencé ici* », raconte Jean-Claude Mérine, fils et héritier des Ets Mérine & fils. Au départ, c'était le bric à brac du quartier. Créé en 1970 par M. Maurice Mérine, on n'y trouvait un peu de tout pour le bricolage, la quincaillerie et autres. Jean-Claude Mérine, qui depuis a pris la relève, raconte avoir toujours baigné dans cet environnement. « *Tous les samedis et dimanches, ainsi que pendant les vacances scolaires, je donnais un coup de main aux parents dans la boutique* ».

Aujourd'hui, le *boui-boui* familial a changé d'allure. Il s'est étendu. Les murs ont grandi. Pour autant, la ligne de conduite de la maison est inchangée : « *la persévérance, l'expérience et la qualité au service de la construction* ».

Les Ets Mérine & fils sont issus d'une entreprise familiale qui place les valeurs humaines et la qualité des collaborateurs au centre de son développement. Ils perpétuent une excellente connaissance de ses clients. Ils ont su démontrer au fil des années, leur capacité d'évolution et d'adaptation à la demande du marché martiniquais, essentiellement due à un sens très développé de l'écoute du client et une intégration de la technologie tout en conservant un savoir-faire. Cette attitude explique la recherche constante de qualité, car Jean-Claude Mérine se fait un devoir de ne pas être déceptif, son offre étant liée aux valeurs inculquées par ses parents.

Officiellement, c'est en 1976, à l'âge de 25 ans qu'il a succédé à son père. Cet homme à l'esprit créateur, ambitieux et fonceur apportera à l'entreprise un souffle nouveau. L'achat de terrains avoisinants devient nécessaire, et l'entreprise double sa superficie. Il est rejoint

par ses frères actionnaires et dans le cadre de son plan stratégique, l'entreprise continue à diversifier son offre auprès de ses clientèles actuelles et vise également le développement de nouveaux marchés.

En avril 1986, la superficie du magasin a augmenté, suite au changement de statut en SARL. C'est d'ailleurs à cette période qu'on commence à parler de « Mérine & Fils » et que l'entreprise d'exploitation IMMOLOC est créée. Les frères Mérine continuent leur évolution dans le secteur Bâtiment et Travaux publics, plus précisément dans l'activité « *Commerce de détail de quincaillerie peintures et verres en petites surfaces (moins de 400 m²)* ». Une vingtaine de salariés travaille désormais dans l'entreprise.

Mais voilà, en 2002, les grèves syndicales créent la perte d'importants marchés et plongent cette société familiale dans de graves difficultés financières. Pour s'en sortir, et poursuivre son activité



Kay Man Cayol :

une épicerie familiale au cœur du Robert

Au n°2 de la rue Schœlcher, derrière l'église, se trouve l'une des dernières épiceries du bourg : le Libre-service Cayol. Ce commerce de proximité est tenu depuis 41 ans par Amélie Cayol, sa propriétaire. Elle nous raconte comment son commerce est devenu un véritable lien social au cœur de la commune.



Amélie Cayol, propriétaire du Libre-Service Cayol

Tout commence en 1972, quand M. GRAMBIN vend son fonds de commerce à Amélie. La jeune Robertine alors âgée de 26 ans retrousse ses manches et se donne sans répit. À l'époque, derrière le grand comptoir en bois, s'alignent les sacs de 50 kg de sucre, de lentilles, de haricots, de riz et les grands fûts d'huile et de pétrole.

Avec l'aide de sa tante Elise, elle passe alors ses journées à dresser les « listes de courses », à peser et mettre en sachet. Le calcul mental lui était indispensable.

Au fil du temps, son petit commerce de proximité devient un lieu de rencontre. Il reçoit les habitants du bourg et les « gens de la campagne » qui descendent souvent les jours de marché et le samedi. Et ce sont ces moments de convivialité qui restent de loin, parmi les meilleurs souvenirs d'Amélie.

Tous les jours, la petite épicerie ouvre ses portes à 7h et les referme à 19h30 sans interruption. Avec le changement de la distribution, Amélie va de moins en moins récupérer sa marchandise chez certains fournisseurs et les camions de livraison stationnent de plus en plus devant sa porte. Durant cette période, la concurrence des commerces voisins ne gêne pas et la cohabitation se fait respectueusement. Grâce aux bénéfiques, Amélie réussit à embaucher une employée Marie-Thérèse, en 1976. Son fils Roméo la rejoint ensuite en 1995, après son service militaire pour l'aider dans la gestion quotidienne.

Les années passent, l'épicerie se modernise. Les étagères prennent place, les codes-barres et la caisse enregistreuse facilitent le travail. On y trouve de tout : des produits locaux (farine manioc, toloman...), de la charcuterie, des produits ménagers, de la boulangerie... tout le nécessaire y est ! « *Les gens viennent parfois de Trinité* », dit-elle, parce qu'ils savent que le libre-service d'Amélie peut les dépanner. Les habitudes d'antan restent malgré tout et font le charme de ces « petites boutiques » : les carnets de crédit sont tenus et certains clients paient encore à la fin du mois.

Depuis l'arrivée des grandes surfaces, le libre-service Cayol survit grâce aux habitués qui se sont fidélisés. Le CCAS de la commune contribue également à la survie de l'épicerie en échangeant des bons alimentaires contre des articles, en faveur des nécessiteux de la ville.

Aujourd'hui, à 67 ans, Amélie a vu des générations défilier, des commerces disparaître. Fatiguée, elle envisage petit à petit de profiter de sa famille et de sa retraite bien méritée. Mais si la relève d'Amélie n'est pas assurée, c'est l'un des derniers fleurons de la ville qui risque de partir dans l'oubli. Seuls les souvenirs et les photos d'antan rappelleront comment il est agréable de trouver une épicerie ouverte quand tout est fermé.

la direction doit procéder à des licenciements. L'effectif est réduit de moitié.

Ensemble la famille Mérine tente de suivre les pas de leur père. Mais la tâche est loin d'être évidente. Ils se battent pour développer leur activité dans un contexte difficile, et pour lesquels la reconnaissance n'est pas toujours au rendez-vous.

Pour l'avenir, Les Ets Mérine & fils souhaitent d'abord continuer à bien gérer les différentes activités de la société avant de penser à les développer davantage. Eventuellement passer en mode libre-service. Mais la priorité est de se maintenir tout en suivant les tendances ! Quoi qu'il en soit, il se pourrait bien que les Mérine perpétuent la tradition au Robert. En effet, la génération suivante a déjà commencé son apprentissage au sein de l'entreprise. Quand on a donné une partie de sa vie à une entreprise, c'est toujours une satisfaction de voir que quelqu'un va assurer sa continuité.





Un immense travail d'insertion au moyen d'activités sportives dont la pratique de la yole ronde

Las Palmas, une palmeraie de Jeunes sportifs

Voilà 53 ans que L'association sportive et culturelle « Las Palmas » communique à travers le sport, des valeurs essentielles liées à la famille : Unité, Solidarité et Respect. Avec ses sections Yoles et Football, elle a planté au fil des années, un bon nombre de bourgeons qui aujourd'hui sont devenus de beaux plants que l'on admire au Robert. En effet, la relève est assurée et ces vaillants sportifs nous font constamment rêver lors des courses de Yoles. *Mi an bel Woulo ba Las Palmas !*

Cité Lacroix : une pépinière pour le sport

La ténacité est une force et les habitants du quartier Cité Lacroix en sont la preuve. En 1960, une vingtaine de jeunes du quartier décide de s'associer pour former une équipe de football. L'engouement est tel, que le nombre d'équipiers croît tellement, qu'il faut formellement déclarer l'association « Las Palmas » en 1980 au journal officiel. Son nom s'inspire d'une remarquable équipe de footballeurs brésiliens de l'époque. Et pour ses débuts, c'est M. Julien LINOS qui la préside. Pour pouvoir se réunir, ses jeunes adhérents construisent alors, à la force de leurs bras, leur siège sur un terrain vague. Véritable lieu de rassemblement, le siège de « Las Palmas » est plus qu'un local sportif, c'est aussi un repère social. En effet, au cours de leurs mandats, les présidents qui se sont succédé, ont marqué les mémoires et ont su faire preuve de créativité. Notamment M. Christian BRULU qui a créé la section

Yoles, et M. Eric IMBAR qui a fait venir pour la 1^{ère} fois le Père Noël en hélicoptère.

M. Antoine LITADIER surnommé « Bolo » a fait participer l'association au jumelage entre les villes de Ste-Rose de Lima du Robert et Ste-Rose de Guadeloupe.

M. Max BARCLAIS a pérennisé les activités.

M^{me} Gaëlle HIPPOCRATE a mis en place, par le biais de la commune, les OVV (Opération Ville Vie Vacances) et M. LEBON qui a mis en place la section Viet Vo Dao.

Difficile de passer sous silence l'œuvre accomplie, de longues années durant, par M. Jean JEAN-MARIE, dans le domaine de l'insertion des jeunes par la pratique de la yole ronde. De nombreux chantiers écoles et voyages qui ont permis à des générations de jeunes de découvrir l'histoire, les techniques de construction et l'apprentissage à la maîtrise de cet élément du patrimoine martiniquais.

Véritable moteur sportif et acteur social, « Las Palmas » diversifie ses activités et ouvre ses portes aux jeunes dès l'âge de 8 ans. Avec l'aide de plusieurs intervenants, l'association a pu proposer pendant un certain temps, des cours d'échecs, de théâtre, de karaté, de danse et de haute taille.

Depuis 2000, à l'arrivée du président actuel M. Max BONARD, une section « Bébé Yoles » a été créée et les sections ont été restructurées par tranches, allant de celle des 8-15 ans aux 30 ans et plus. Les entraînements se font les samedis et dimanches sur le front de mer:

À ce jour, la section « Football » compte 22 membres et est inscrite à l'UFOLEP. L'activité « Yoles » compte 25 adhérents dont 7 en « Bébé Yoles ».

Plus que de l'insertion, de l'accompagnement !

De par sa mission, l'association « Las Palmas » accueille des jeunes sportifs d'horizons divers et de tout rang social. Certains s'inscrivent lors de la « Journée des Associations » organisée par la Municipalité. D'autres viennent par le biais du bouche-à-oreille.

Et, comme l'explique M. BONARD : « *L'eau a une vertu apaisante... une fois dans l'eau ils ne sont pas pareils !* » Les membres du nouveau bureau de l'association privilégient beaucoup le contact entre parents, enfants et encadrants. Pour renforcer les liens et sensibiliser les adhérents, ils misent sur l'assiduité, l'implication de tous et l'expérience des anciens. Des journées organisées autour de la convivialité et du travail sont souvent l'occasion « *d'avancer, de transpirer, parce que tout travail mérite salaire !* » explique le Président. L'important pour « Las Palmas » est de « *croire en leurs valeurs, d'essayer de leur donner ce que l'on peut et de prendre le temps de les écouter et les comprendre... nous sommes juste là pour compléter ce dont ils ont besoin* ».

Une fois par an, l'association va en forêt chercher tout le matériel nécessaire au bon fonctionnement de la yole (bwa drésé, mât, vergue ...).





Max Bonard,
le Président de l'association

Joanny Lagin,
le Patron de la yole Mr. Bricolage

Une action qui porte ses fruits puisque l'équipage participe rigoureusement et vaillamment aux 28 courses qui se déroulent de novembre à août, sur tout le territoire. Le plus grand événement étant « Le Tour de la Martinique des Yoles Rondes ».

Le meilleur classement au palmarès a été la 11^{ème} place au classement général en 2009. Des efforts qui sont reconnus, soutenus et encouragés depuis 12 ans par leur partenaire « Mr. Bricolage ». Ensemble, ils sont animés par la même dynamique : celle qui croit que « l'action suffit, l'essentiel est surtout d'accompagner ».

Accompagner c'est aussi transmettre

Il a 30 ans, il est patron de yole et il fait preuve d'une grande maturité d'esprit. C'est Joanny LAGIN. Pour lui, il est très important de transmettre, à ceux qui le désirent, les techniques de notre sport traditionnel, unique au monde : la Yole Ronde. C'est sans doute pour cela qu'il s'inscrit à l'âge de 15 ans à « Las Palmas » et y devient le patron, depuis 9 ans.

Joanny s'inspire de l'expérience et du savoir des anciens, alors il fait souvent preuve de clairvoyance pour déterminer le poste de chacun. A bord de la yole, les sensations fortes sont partagées ensemble et « *Tout est bon à prendre dans les entraînements !* » explique-t-il. « *Dans notre équipage, il faut savoir être à l'écoute, être polyvalent et accepter la critique parce qu'à chaque poste la vision de la navigation est différente* ». Résultat : Ils réussissent à suivre toutes les étapes, malgré des conditions météo parfois rudes, et à réaliser de bons résultats, comme en 2010, où ils sont arrivés 5^{ème} à l'étape du Diamant. À l'échelle nationale, ils représentent la Martinique lors du « Grand Rassemblement des Grands voiliers du Monde » à Brest et Arcachon, en août 2001. « Las Palmas » est dévouée à sa cause et compte bien préserver la solidarité au sein du groupe et conserver l'action menée depuis sa création. Si elle devait porter un regard vers l'avenir, elle souhaiterait alors par son action, faciliter l'entrée de ses jeunes marins à l'école maritime et aquacole de Trinité pour suivre la formation de skipper ou de charpentier de marine notamment.

Droit d'expression des groupes politiques du Conseil Municipal

L'article L. 212-27-1 du Code Général des Collectivités territoriales précise : « Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale ».

Le groupe «Le Robert Autrement»

L'objectif « Tous ensemble pour chasser untel ! » ne saurait tenir lieu de projet politique. Aussi, pour notre organisation, il ne saurait être question de cautionner des entreprises électorales qui ne s'appuieraient pas sur une pratique et un programme alternatifs ou qui ne rentreraient pas dans le cadre d'une collaboration effective entre partenaires. Il ne saurait être question de céder au chantage du « *Il ne faut pas faire le jeu de l'adversaire !* »

Les élections municipales de 2014 doivent être l'occasion de débarrasser le débat politique de tout enfumage. Dans l'état de grave dégradation que connaît notre pays et notre société, face à la politique de désengagement de l'Etat, l'intérêt majeur de la population est que les communes soient gérées par des équipes porteuses d'un projet et de pratiques alternatives :

- Des équipes qui proposent des candidats impliqués sur le terrain, hors élection, dans l'action au service de la population ; des candidats qui, dans le quotidien, privilégiant les convictions sur les manœuvres de séduction, tiennent un langage de vérité et font montre de valeurs éthiques, de tolérance, de respect mutuel, de générosité.
- Des équipes qui œuvrent sincèrement à l'unité du peuple Martiniquais ainsi qu'à son engagement citoyen. C'est, en tout cas, sur de telles bases que nos militants envisagent d'intervenir à l'occasion des prochaines échéances électorales. Nous soutiendrons toute opportunité de collaboration loyale pour le travail au sein de la population et correspondant à nos objectifs de construction d'alternatives et de consolidation de la Cohésion Nationale.

Le groupe «Agir pour relever le Robert»

Mes chers concitoyens et amis,

L'année 2013 s'est achevée, emportant avec elle son lot d'épreuves, de chagrins et de peurs, pour ne laisser que le souvenir des joies partagées avec ceux que nous aimons, et l'espérance d'un monde nouveau et meilleur.

Puisque que nous entamons une année neuve, souhaitons-nous Prospérité en toute chose : dans la Santé comme dans la Réussite de nos rêves et de nos espoirs.

Que 2014 soit l'année du partage, de l'optimisme et de l'action. Car seul l'engagement sans réserve peut amener le changement aussi bien dans nos vies personnelles que dans l'organisation de notre cité. Notre quotidien et le bien-être de nos familles dépendent en effet étroitement de notre environnement : la paix, la sérénité, la fraternité sont des valeurs essentielles à l'épanouissement humain. Il nous appartient donc de construire, par nos décisions et par notre investissement volontaire, la ville et le quartier dans lesquels nous désirons vivre.

Je sais pouvoir compter sur votre lucidité et votre clairvoyance pour que cette année soit celle de la réalisation de nos espérances. Je marche à vos côtés et je vous accompagne de mon affection dans tous les moments de votre vie, dans la joie comme dans la peine. Je suis et je reste une femme politique au service du public, pour que le meilleur soit à venir pour tous dans la justice et la solidarité.

Très bonne année 2014.

Le groupe «La Force du changement»

Aucun texte ne nous a été communiqué.

Le groupe « Unissons-nous pour faire progresser Le Robert »

Aucun texte ne nous a été communiqué.





Anbians bo lanmè Wobè



Arrivée de la première étape du tour cycliste de la Martinique



Droits de l'enfant à la crèche municipale



Clôture du dynamique



Tournoi d'échecs de l'ARSENAL



Journée de l'élégance au Vert-Pré



La balle ovale 3^{ème} édition



L'animation de la Ville en images



Le salon des Associations a connu un vif succès



Journée internationale de la harpe



Sidaction 2013



Arbre de Noël du COSPVR



La fewosienne



Chanté nwel à Augrain



Chanté nwel à Fonds Nicolas



Nect'Arts et Saveurs de Noël



Nwel saveurs vertpréenne

